Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

ANTENNE AIN

Château Messimy
01800 CHARNOZ-SUR-AIN
Tél. 04 74 34 98 60
Fax 04 74 34 37 38
www.cen-rhonealpes.fr

VOTRE INTERLOCUTEUR

Clotilde BOLMONT
Tél. 06 30 86 35 41
clotilde.bolmont@cen-rhonealpes.fr

SIÈGE

La maison forte
2 rue des Vallières
69390 VOURLES
Tél. 04 72 31 84 50
SIRET 398 534 222 00037

Objet : Consultation travaux.
Sites : Marais de la Belloire
Le : 28/06/2019
Nos réf. : CBo/19-0687

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après nos propositions de chantier pour 2019 sur le site suivant :

- **Marais de la Belloire**

Les détails des chantiers figurent dans le cahier des charges joint.

Un rendez-vous pour la visite obligatoire du chantier est prévu le :

Mardi 16 Juillet 2019 à 9h

Rendez vous à Condamine de la Belloire (point jaune sur la carte ci-dessous).

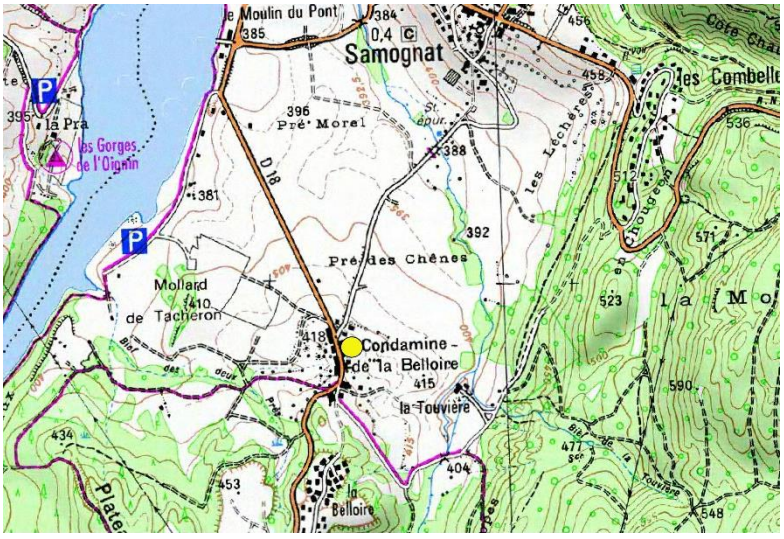

Règlement de la consultation

Le Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes (CEN RA) refusera toute offre provenant d'une entreprise non présente à ce rendez-vous.

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

La date butoire de réception des offres par **voie dématérialisée** (à l'adresse clotilde.bolmont@cen-rhonealpes.fr) est fixée au **31 juillet à 16h**.

Toute offre nous parvenant après cette date sera laissée pour compte.

Toute entreprise souhaitant être présente à la visite devra confirmer par téléphone sa présence avant le 15 juillet à 16 heures.

Les entreprises qui seraient intéressées par ce type de chantier mais qui ne peuvent pas être présentes ou qui ne souhaitent pas répondre cette fois-ci peuvent nous faire parvenir un courrier stipulant qu'elles ont bien reçu notre proposition, qu'elles sont intéressées mais ne peuvent être présentes.
Ces entreprises seront ainsi consultées ultérieurement pour d'autres chantiers.

Pour toute question concernant le contenu des cahiers des charges, le rendez-vous et l'heure, merci de vous adresser au référent du chantier :

Clotilde BOLMONT : portable 06 30 86 35 41
e-mail : clotilde.bolmont@cen-rhonealpes.fr

Le CEN évaluera les offres en étudiant les points suivants :

1. Les prix, coef 1.
2. La qualité du mémoire technique (méthodologie proposée, matériel utilisé, fournisseur, etc) coef 2.
3. Les références et l'expérience de l'entreprise, coef 2.
4. L'implication de l'entreprise en termes de développement durable (qualité d'entretien du matériel, implantation géographique, label environnemental ou équivalent), coef 1.
5. Le respect des règles sociales (attestation d'assurance et cotisations à jour) coef 1.
6. Les délais (planning d'intervention) coef 1.

Chaque point est noté sur 5, avant application du coefficient (note globale/40).
Toute offre incomplète sera laissée pour compte.

Dans l'attente de ce rendez-vous, nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Clotilde BOLMONT
Chargée de travaux antenne Ain